



La lutte contre la corruption

La corruption est un obstacle majeur à l'existence d'un État de droit, à la bonne gouvernance, au développement durable et à la croissance économique. Elle favorise la criminalité transnationale car sans la complicité de fonctionnaires corrompus, les terroristes et les organisations criminelles ne pourraient mener leurs activités à bien. Le problème est particulièrement préoccupant pour la police et les instances judiciaires du monde entier, car la présence de corruption dans un pays peut faire échouer toute une enquête internationale.

Un domaine de criminalité prioritaire pour INTERPOL

Reconnaissant la grave menace que fait peser la corruption sur la sécurité mondiale et l'ordre public, INTERPOL en a fait l'un de ses domaines de criminalité prioritaires en 2007. L'Organisation a pour but d'être, sur le plan mondial, le point de contact opérationnel central pour les initiatives de lutte anticorruption, afin d'apporter un appui à tous les services chargés de l'application de la loi ainsi qu'aux organisations, autorités et services dont la mission est de prévenir, détecter et réprimer la corruption, et de poursuivre ceux qui s'y livrent.

Comptant des pays membres dans le monde entier et doté d'un réseau de communication de police sécurisé, INTERPOL est bien placé pour centraliser les activités de lutte anticorruption menées partout dans le monde et pour apporter une utile contribution aux efforts déployés par les pays membres, sous la forme de stratégies de lutte, de nouvelles initiatives, d'interactions entre tous les secteurs au niveau international, de renforcement des capacités et d'assistance opérationnelle.

Une approche multidimensionnelle

INTERPOL est à l'origine d'un large éventail d'actions visant à apporter un appui à la police et aux autres autorités chargées de lutter contre la corruption dans ses pays membres :

- Mise en place d'une plateforme internationale d'échange d'informations à l'intention des entités nationales chargées de la lutte anticorruption et d'une base de connaissances techniques et stratégiques sur la lutte anticorruption (UMBRA) ;
- Encouragement à la circulation au niveau international, via I-24/7, le système de communication de police sécurisé d'INTERPOL, d'informations ainsi que de données relatives à la corruption, et coordination de ces flux ;
- Analyse à haut niveau des capacités fonctionnelles et stratégiques des pays membres, conseils d'experts et renforcement des capacités ;
- Création de groupes de travail à haut niveau, de forums et de conférences dans divers domaines techniques et spécialisés (par exemple opérations d'infiltration, gestion des informateurs, contre-espionnage et protection des témoins) ;
- Promotion des bonnes pratiques et institutionnalisation au niveau mondial de normes en matière de lutte contre la corruption, par la fourniture d'informations et de formations de qualité relatives à la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC), et aide à l'application des législations anticorruption conformément aux dispositions de cette Convention.



Principales initiatives

Le Groupe d'experts INTERPOL sur la corruption (IGEC)

Le Groupe d'experts INTERPOL sur la corruption (IGEC) a été créé en 1999, à la demande des pays membres de l'Organisation. Chargé d'élaborer et de mettre en œuvre de nouvelles initiatives visant à optimiser l'efficacité des services chargés de l'application de la loi en matière de lutte contre la corruption, il se réunit deux fois par an. L'IGEC est un acteur de premier plan en matière de politique et de promotion de la lutte anticorruption. Ses membres viennent de différents milieux professionnels et de toutes les régions du monde, représentant tous les grands acteurs internationaux de la lutte contre la corruption et l'ensemble de la communauté internationale.

L'initiative sur le recouvrement des avoirs volés

En septembre 2007, la Banque mondiale et les Nations Unies ont lancé l'Initiative StAR (*Stolen Asset Recovery*) dont l'objectif est de faciliter la restitution des avoirs volés. INTERPOL s'est associé à cette initiative en apportant son expertise technique et administrative, et a également joué un rôle important dans la publication de la liste des points de contact nationaux, en janvier 2009. Cette liste vise à renforcer la coopération ainsi que l'échange de bonnes pratiques entre les services chargés de l'application de la loi, en leur permettant de travailler efficacement au recouvrement des fonds provenant du pillage des ressources publiques.

L'École internationale de lutte anticorruption

Conscient de la nécessité de formations structurées, concertées et s'adressant à un large public dans le domaine de la lutte anticorruption, INTERPOL travaille à la création de la toute première École internationale de lutte anticorruption, dont l'ouverture est prévue fin 2010. Ce centre mondial d'excellence proposera un programme ancré dans la réalité conçu et enseigné par des spécialistes de la lutte anticorruption. Les cours s'adresseront à des participants issus d'horizons très divers – police, professions judiciaires, organismes gouvernementaux et secteur privé – qui auront la possibilité d'y acquérir les connaissances et compétences pratiques permettant d'améliorer la prévention de la corruption ainsi que les enquêtes et l'action publique dans ce domaine.



www.interpol.int

Coordonnées

Courrier électronique : info@interpol.int

Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.